2. DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET TECHNOLOGIQUES (CODE: DRHT 02)	
Sous la supervision du Directeur Général, le Directeur des Ressources Humaines et Technologiques est chargé du Développement des ressources humaines et de la gestion des ressources matérielles et technologiques. Il est responsable de la coordination de toutes les activités relatives à l'Administration de la Banque, de l'organisation, des méthodes et procédures et de la gestion du patrimoine. Il fournit l'appui logistique à tous les services de la Banque. Il assure notamment les responsabilités et tâches suivantes :	
TACHES	**PROFIL ET COMPETENCES**
- Veiller à l'application conforme des statuts du personnel, des politiques et des procédures et d'autres règlements en vigueur à la Banque ; - Assurer la modernisation et le développement des méthodes et du système d'information de gestion ; - Assurer le développement technologique par les TIC ; - Assurer la gestion technique et commerciale du patrimoine mobilier et immobilier de la Banque y compris le recouvrement des loyers ; - Elaborer le rapport annuel de la Banque en collaboration avec les autres services ; - Organiser matériellement les travaux du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale de la Banque ; - Assurer le suivi des décisions prises par le Conseil d'Administration ; - Préparer le Programme opérationnel et les prévisions budgétaires de fonctionnement et d'équipement en collaboration avec les autres services et veille à leur exécution ; - Elaborer les dossiers d'appel d'offre pour les études et des prestations externes diverses des experts consultants, de l'auditeur externe, des commissaires aux comptes et l'acquisition des biens et services de la Banque ; - Formuler et recommander des politiques et des programmes de ressources humaines en phase avec les stratégies et les priorités de la Banque, dans les différents domaines liés aux ressources humaines, notamment le renforcement des capacités, l'évolution de la carrière, la mobilité du personnel ; l'évaluation de la performance, la rémunération et la gestion des avantages, la santé, le bien-être des employés et le plan des compétences ;	- Être titulaire d'au moins un Master 2/DEA/DESS ou d'un diplôme équivalent en gestion des ressources humaines, développement organisationnel, ou dans une discipline connexe. Une qualification professionnelle en gestion des ressources humaines, gestion de projet constituera un atout supplémentaire ; - Justifier d'au moins quinze (15) ans d'expérience étendue et évolutive en gestion des ressources humaines, dont cinq (5) années passées à un niveau de direction et/ou de supervision d'une équipe et de coordination de programmes ou de projets de travail ; - Avoir une expérience avérée dans la mise en œuvre de changements transformationnels au sein d'une organisation et l'amélioration des processus ; - Avoir une bonne compréhension des besoins institutionnels et opérationnels ainsi qu'une aptitude avérée à innover, promouvoir et orienter les projets de changement dans les politiques et services en matière de ressources humaines dans des organisations de grande envergure et dans un environnement opérationnel marqué par le partenariat et axé sur la clientèle ; - Avoir une expérience avérée des théories et principes de la gestion des ressources humaines, de l'élaboration de politiques et de stratégies, des relations avec les employés, de l'administration du personnel et des différents domaines opérationnels des ressources humaines ; - Avoir démontré sa capacité à constituer et gérer des équipes et à créer un environnement stimulant, y compris la capacité de diriger, de superviser, d'encadrer, de former et d'évaluer efficacement le personnel ;

2. DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET TECHNOLOGIQUES (CODE: DRHT 02)	
- Programmer, organiser, orienter et coordonner le plan de travail du Département des ressources humaines ainsi que la planification et l'utilisation des ressources connexes ; - Affecter des projets et confier des responsabilités en matière de projets et de programmes ; examiner et évaluer les méthodes et procédures de travail ; être à l'écoute du personnel pour prévenir, recenser et résoudre les problèmes ; - Jouer un rôle de direction et d'orientation dans la mise en œuvre de la politique de réformes et de rénovation institutionnelle, en établissant des liens adéquats avec la stratégie opérationnelle de la Banque ; - Conseiller la haute Direction sur la vision et un cadre stratégique pour la gestion de ses ressources humaines ainsi que sur les politiques et pratiques y afférentes en vue d'assurer l'utilisation la plus efficace du personnel de la Banque ; - Favoriser les programmes de gestion du changement et le changement efficace de culture nécessaire pour garantir le succès de l'organisation ; - Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des ressources humaines alignée sur la vision, la mission, les objectifs stratégiques et les opérations de la Banque ; - Diriger l'élaboration des politiques, des règles et règlements, des normes et modèles de la Banque en matière de ressources humaines, et veiller à leur large diffusion dans l'ensemble de l'Institution ainsi qu'à leur alignement sur la pratique internationale et les exigences légales ; - Promouvoir une culture spécifique fondée sur l'esprit d'équipe pour garantir la prestation d'un service homogène à l'échelle de la Direction ; - Planifier, organiser, orienter et superviser la planification des ressources humaines, le recrutement, le placement, la gestion de la performance, l'évolution de la carrière, le programme de rémunération et d'avantages ainsi que le programme de bien-être	- Capacité avérée de rendre compte, de reporting, d'écoute et de convaincre ; - Avoir une solide expérience de généraliste en ressources humaines, en particulier dans les domaines suivants : (i) soutien aux chefs et au personnel dans la planification et la mise en œuvre du changement, (ii) relations avec les employés, bien-être et équilibre entre vie professionnelle et vie privée, (ii) recrutement, sélection et fidélisation des effectifs, (iii) conception, mise en œuvre et gestion de la rémunération, (iv) égalité des chances et politiques en matière d'emploi, (v) gestion des systèmes et processus d'information des ressources humaines, (vii) gestion et évaluation des performances, (vi) planification des personnes, planification de carrière et gestion de la relève ; - Avoir fait la preuve de son expérience en matière de coordination et de mise en œuvre de théories et de principes de gestion des ressources humaines, d'élaboration de politiques et de stratégies ; - Avoir de solides aptitudes en matière d'analyse — une capacité à établir et à analyser l'exactitude des données sur les ressources humaines, y compris les (KPI) approuvés par les ressources humaines ; - Avoir fait ses preuves en matière de gestion de projets de ressources humaines. - Communiquer et écrire efficacement en français ou en anglais, et avoir une bonne connaissance pratique de l'autre langue ; - Avoir une excellente capacité relationnelle, d'analyse et de communication ; - Maîtriser l'utilisation des applications standard de la suite Microsoft Office Suite, des systèmes ERP (de préférence SAP HR), des systèmes de recrutement électronique et des logiciels de gestion de projets tels que Share Point ou tout autre logiciel similaire ; - Etre âgé(e) de 35 ans au moins et de 45 ans au plus.

2. DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET TECHNOLOGIQUES (CODE: DRHT 02)	
du personnel de la Banque et définir la structure organisationnelle qui convient à la Direction ; - Veiller à la mise en place de systèmes appropriés de gestion de la performance et de perfectionnement, de communication, de mesure de la qualité, de suivi et d'évaluation pour promouvoir le changement, la culture et les valeurs prônés par la Banque.	

BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DES GRANDS LACS